

2023 résolument tournée vers l'investissement

Les élus de Saint-Pardoux-Soutiers se sont réunis jeudi 30 mars 2023 autour du maire de la commune, Johann Baranger, avec les questions budgétaires à l'ordre du jour. Les comptes de gestion et comptes administratifs 2022 ont été approuvés.

Les recettes de 2022 s'élèvent à 1.040.689 € et les dépenses effectives à 1.059.424 €, et le déficit 2022 est de 18.734 €, se traduisant par un déficit reporté de 488.546 €. Avec des recettes de 1.682.397 € et des dépenses de 1.266.293 € et l'excédent reporté, l'année 2022 se clôture avec un excédent s'élevant à 598.906 €. Les élus ont validé les affectations de ces résultats au budget primitif 2023. Concernant le budget annexe du Village des Chaumes, 2022 se traduit par un excédent de clôture de 36.695 € en fonctionnement et de 19.012 € en investissement.

Les budgets primitifs 2023 sont marqués par la volonté d'investir. Les investissements les plus marquants sont ceux de la halle des sports, de la construction de la Maison des assistantes maternelles ainsi que l'extension de la bibliothèque. Côté fonctionne-

ment, le budget primitif devrait s'équilibrer autour de 2.182.707 €.

Le budget annexe des Chaumes a été voté. Il s'équilibrerait en investissement autour de 46.928 € et en fonctionnement à 32.077 €.

Les études débutent concernant les lotissements la Vallée et les Frênes, qui devraient voir le jour dans les années à venir. Les élus ont validé les deux budgets primitifs. Pour l'extension de la bibliothèque, tous les lots ont été attribués aux entreprises pour un montant total de travaux s'élevant à 174.336 € HT. Les travaux devraient débuter en mai pour une réception en octobre 2023. Les élus ont retenu l'entreprise Quadra concept pour l'achat du mobilier et ont validé le plan de financement avec un reste à charge de 4.775 € HT pour la commune. Concernant la Microfolie, la proposition de l'entreprise Manutan concernant le mobilier est retenue pour un montant de 9.098 € HT. Les élus ont validé le plan de financement du projet qui s'élève à 42.962 € HT avec un autofinancement de 10.962 € HT.